

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des
Hôpitaux et Maternités de Proximité**

Siège social : Hôtel de Ville – 12400 ST AFFRIQUE
SIREN : 503 711 988 - **SIRET** : 503 711 988 00017
Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org



Président Michel ANTONY - Michel.Antony@wanadoo.fr
Adresse personnelle : 3 rue Labarbe 70200 MAGNY VERNOIS - Tel.03.84.62.91.65 - 09.62.51.02.57

Le 8 février 2009.

Communiqué

(Prière de publier en page « Finistère » ou de diffuser)

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité prend acte du vote du conseil d'administration du CHU de Brest en faveur de la fusion avec l'Hôpital de Carhaix, qui peut ainsi devenir effective. Ce vote n'est cependant qu'un vote de principe, sans que le projet médical soit connu et sans que le maintien de la maternité et de la chirurgie à l'Hôpital de Carhaix soit garanti. La Coordination regrette qu'ait été volontairement écartée la solution de développement des coopérations (déjà existantes) entre l'Hôpital de Carhaix et d'autres hôpitaux. Elle considère que les risques de fermeture des services de chirurgie et d'obstétrique, indispensables à l'Hôpital de Carhaix, particulièrement isolé, –et sans lesquels l'on ne peut parler véritablement d'hôpital-, ne sont absolument pas écartés. Ce vote entérine en fait, avec l'appui d'élus de gauche, les buts de l'ARH, qui n'a de régional que le nom et qui est l'instrument du gouvernement dans sa politique de destruction du service public hospitalier. Cette politique va encore être accentuée si est adoptée la loi Bachelot, dont l'examen par les députés doit commencer demain mardi.

pour la Coordination nationale, le vice-président
pour la région Bretagne, Yves Jardin (02.98.92.30.63).